



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 21 mai 2013 à 19h, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents les conseillères et conseillers: **ALAIN EMOND, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, JACQUES LAPENSÉE** et **ANIE PERRAULT**.

Était absent monsieur le conseiller **RÉAL BRUNELLE**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs, directeur des finances, trésorier et greffier par intérim, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2013-05-302 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 mai 2013
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **RÈGLEMENTS**
 - 2013-05-303 5.1 Adoption du règlement numéro 1003-01-2013 modifiant le règlement 1003-2013, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt à 2 283 400\$ et modifier l'objet du règlement afin de prévoir l'exécution de travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sur la rue d'Iberville et sur la rue de Pontiac, l'installation d'appareil de télémétrie sur le réseau d'aqueduc, ainsi que la mise en place de débitmètres dans le secteur de la montagne

- 6. **AFFAIRES COURANTES**
- 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE
- 6.2 TRAVAUX PUBLICS
- 6.3 SERVICES TECHNIQUES
- 6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE
- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 2013-05-304 6.5.1 Demande de budget supplémentaire pour le séminaire intersection/MSP 2013
- 2013-05-305 6.5.2 Affectation d'une ressource escouade régionale mixte
- 6.6 GREFFE
- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 2013-05-306 6.8.1 Autorisation pour la tenue de l'évènement « Prison Break »
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
- 2013-05-307 6.9.1 Imposition d'une mesure disciplinaire à l'égard de l'employé numéro 286
- 6.10 TOURISME
- 7. **DIVERS**
- 8. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 9. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2013-05-308 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2013-05-302

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 mai 2013, tel que soumis.

ADOPTÉE

2013-05-303

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1003-01-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1003-2013, AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT À 2 283 400\$ ET MODIFIER L'OBJET DU RÈGLEMENT AFIN DE PRÉVOIR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE D'IBERVILLE ET SUR LA RUE DE PONTIAC, L'INSTALLATION D'APPAREIL DE TÉLÉMÉTRIE SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC, AINSI QUE LA MISE EN PLACE DE DÉBITMÈTRES DANS LE SECTEUR DE LA MONTAGNE

ATTENDU QUE la Ville a adopté le règlement 1003-2013 décrétant une dépense et un emprunt de 1 930 000 \$ pour l'exécution de travaux de réfection d'aqueduc sur la rue d'Iberville sur la rue de Pontiac, ainsi que la remise à niveau du barrage à la centrale de traitement des eaux et l'installation d'appareil de télémétrie sur le réseau d'aqueduc, lors de sa séance tenue le 4 février 2013 ;

ATTENDU QUE certains projets ont été reconsidérés et, par conséquent, les montants de la dépense et de l'emprunt ont été modifiés à la hausse ;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du présent règlement ;

ATTENDU que la Ville de Bromont n'a pas en mains les fonds nécessaires pour acquitter la somme afférente à ces travaux et qu'il y a lieu d'emprunter pour se les procurer;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2013 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, le règlement numéro 1003-01-2013 modifiant le règlement 1003-2013, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt à 2 283 400\$ et modifier l'objet du règlement afin de prévoir l'exécution de travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sur la rue d'Iberville et sur la rue de Pontiac, l'installation d'appareil de télémétrie sur le réseau d'aqueduc, ainsi que la mise en place de débitmètres dans le secteur de la montagne.

ADOPTÉE

2013-05-304

DEMANDE DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR LE SÉMINAIRE INTERSECTION/MSP 2013

ATTENDU QUE le Service de police de la Ville de Bromont accueille les 22 et 23 mai prochain au Château Bromont un important Séminaire en matière de prévention et police communautaire où sont attendus près de 300 policiers et policières provenant de toutes les organisations policières québécoises;

ATTENDU QUE certains frais (équipements techniques, pause café, etc.) non prévus au départ doivent être acquittés par le service hôte.

IL EST PROPOSÉ PAR

APPUYÉ PAR

D'autoriser un montant maximal de 2 500 \$ afin de défrayer les frais encourus.

D'approprier le montant de 2 500 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté et de effectuer un amendement budgétaire à cet effet.

N'ayant eu aucun proposeur, le sujet est RETIRÉ.

RÉSOLUTION NON ADOPTÉE

2013-05-305

AFFECTATION D'UNE RESSOURCE À L'ESCOUADE RÉGIONALE MIXTE DE L'ESTRIE

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral n'a pas reconduit la subvention allouée aux provinces en matière de lutte aux crimes organisés, budget qui servait à financer en partie les escouades régionales mixtes;

ATTENDU QUE le Service de police de la Ville de Bromont affecte une ressource à cette escouade d'enquête depuis septembre 2011 et que les résultats obtenus sur le terrain sont plus que satisfaisants;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maintien de la ressource affectée à l'escouade régionale mixte pour le reste de l'année 2013;

D'approprier le montant de 15 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement anticipé et de effectuer un amendement budgétaire à cet effet afin de combler le manque à gagner de ce projet.

ADOPTÉE

2013-05-306

AUTORISATION POUR LA TENUE DE L'ÉVÈNEMENT « PRISON BREAK »

ATTENDU QUE la Ville de Bromont doit donner l'autorisation de tenir une activité non-équestre sur sa propriété du site olympique;

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

D'autoriser la tenue de l'activité « Prison Break » sur les terrains municipaux du parc équestre olympique de Bromont au mois d'août 2013

N'ayant eu aucun proposeur, ce sujet est RETIRÉ.

RÉSOLUTION NON ADOPTÉE

2013-05-307

**IMPOSITION D'UNE MESURE DISCIPLINAIRE À L'ÉGARD DE
L'EMPLOYÉ NUMÉRO 286**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre de la Madame Pauline Quinlan, mairesse, datée du 13 mai 2013 à l'égard de l'employé portant le numéro 286 et s'en déclarent satisfaits;

**IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN EMOND
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner et de confirmer le contenu de la lettre du 13 mai 2013 signée par la Mairesse à l'égard de l'employé portant le numéro 286 en maintenant la mesure prise.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du Conseil.

2013-05-308

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 21 MAI 2013**

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 19h09.

ADOPTÉE

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 3 juin 2013

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM